Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERNAY - 2701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/08/2024 - B2024/001851 - 2012 B 00185 - 752 438 226 - ABDERRAHIM LAMINE

ABDERRAHIM Lamine
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 438 le petit Hébert 27210 Foulbec
752 438 226 RCS BERNAY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Monsieur,

Nous vous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les Comptes Annuels du dit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires tels que prévus par la réglementation.

Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2023, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 64507 euros. Ce chiffre d'affaires est en augmentation de 11,11% par rapport à l'exercice clos le 31/12/2022.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 59927€ montant qui est stable par rapport à l'année précédente (+1,1%)

La rémunération du gérant s'élève à 15000€ sur l'exercice, somme qui est en identique à l'exercice précédent.

Notre résultat courant avant impôts se solde par un bénéfice de 4580€.

Le résultat net de l'exercice 2023 qui s'élève fait apparaitre un bénéfice de 3542€. Cette somme restera sur le compte courant de la société, incluse en réserve dans le fond de roulement.

Pour rappel, Monsieur ABDERRAHIM Lamine, gérant de la société et associé unique met à disposition gracieusement l'usage de la licence n°111 au Havre acquise en son nom propre.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Cet exercice a connu une augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Cette remontée est expliquée par des ennuis mécaniques moins fréquents (changement du moteur du véhicule sous garantie durant l'année). Il y a eu moins d'immobilisations et donc plus de jours travaillés. Le véhicule a été changé en octobre 2023, nous espérons donc reprendre un rythme de travail plus soutenu pour l'année 2024. Malheureusement nous constatons une explosion des tarifs véhicules,

AL.

frais bancaires pour le loyer (1067€ mensuels). Il en est de même pour les autres charges d'exploitation (assurances, carburant) qui sont de plus en plus lourdes dans notre comptabilité. L'objectif est donc de maintenir le chiffre d'affaires et tenter de contenir les charges d'exploitation au maximum (recherche de nouvelles assurances par exemple).

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous n'avons pas d'évènements importants à signaler depuis la clôture de l'exercice

Evolution juridique de la Société - Participations

Notre Société n'a procédé à aucune prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice écoulé.

Aucun titre de participation n'apparaît à l'actif de notre plan.

Conformément aux dispositions de l'Article 356-3 de la Loi et compte tenu des informations reçues en application des Articles 356-1 et 356-2 de ladite Loi, nous vous indiquons ci-après l'identité des Associés détenant des participations dans notre Capital social supérieur au dixième, au tiers ou à la moitié dudit capital :

- Monsieur ABDERRAHIM Lamine 100 %

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'Article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que le montant des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'Article 39-4 du même Code s'élèvent à : NEANT.

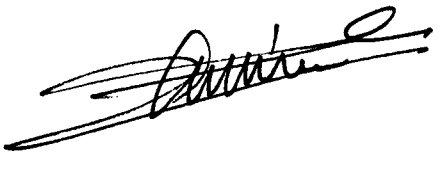
Conclusion

Ces comptes représentent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de notre Société.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner au Gérant Quitus de l'exécution de sonmandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

.

LE GERANT



ABDERRAHIM Lamine

Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros
Siège social : 438 chemin du petit Hébert 27210 FOULBEC
752 438 226 RCS BERNAY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 15 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze juillet, à vingt heures, les associés se sont réunis au siège social de l'entreprise, 438 chemin du petit hébert à Foulbec en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Lamine ABDERRAHIM, associé unique, propriétaire de 100 parts sur 100 est présent et préside la séance.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés, le cas échéant
- le rapport de gestion de la gérance ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.
L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.
Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance ;
- Ratification de la rémunération et des remboursements de frais de la gérance
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance puis, le Président ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, le président mets successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice net de 3542 euros.
En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération nette allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 15000 euros, des charges sociales patronales pour un montant de 8368 euros.

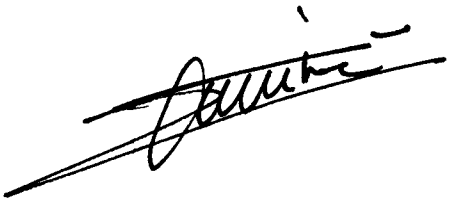
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures trente.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Lamine ABDERRAHIM



(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise ABDERRAHIM LAMINE EURL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 138 CHE DU PETIT HEBERT 27210 FOULBEC

SIREN 752438226

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/12/2023

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	2 306	030 2 306	
	Immobilisations financières * (1)		040	153	042	153
	Total I (5)		044	2 459	048 2 306	153
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	8 348	070	8 348
		Autres* (3)	072	3 787	074	3 787
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	74 337	086	74 337
	Charges constatées d'avance*		092	221	094	221
	Total II		096	86 693	098	86 693
	Total général (I + II)		110	89 152	112 2 306	86 846

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	79 443
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	3 542
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	84 085
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	1 079
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 764)	172	830
	Comptes courants d'associés	173	852
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	2 761
	Total général (I + II + III)	180	86 846

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage